



Eugène Muller (1861-1948), un Alsacien aux multiples facettes –  
Journée d'étude du 3 décembre 2011 - Strasbourg

## **L'abbé Eugène Muller (1861-1948)**

### **De l'action sociale à l'action politique**

Christian BAECHLER

Professeur émérite à l'Université de Strasbourg

Rien ne prédestinait Eugène Muller, professeur à la Faculté de théologie catholique de Strasbourg, à une carrière politique tardive. Député au Landtag d'Alsace-Lorraine en 1911, il est élu à la Chambre des députés française en 1919 et 1924, puis au Sénat en 1927 et 1935. En novembre 1928, il est porté à la tête de l'Union Populaire Républicaine d'Alsace (UPR), le parti qui domine la scène politique régionale. Il entre en politique en 1919-1920, alors que les clercs alsaciens commencent à s'en retirer. Sa pratique de la politique en fait un homme politique atypique. Il garde, même lorsqu'il est président de l'UPR, une certaine distance à l'égard de la vie politique quotidienne, ne s'engageant que sur quelques grands thèmes : l'école confessionnelle, le bilinguisme, le régionalisme. À une époque où les affrontements politiques sont souvent très rudes, il se distingue par son sens de la mesure, du compromis aussi bien sur la scène politique nationale qu'à l'intérieur de son parti. Sa hauteur de vue et sa longanimité en font un conciliateur naturel. Il apparaît à beaucoup comme le « sage » de l'UPR.

Nous disposons de sources relativement abondantes sur Eugène Muller : ses papiers personnels déposés aux Archives municipales de Strasbourg, ses discours dans les assemblées électives, quelques rares écrits personnels, les informations apportées par les archives du parti (en particulier des comptes rendus de séances du Comité directeur de l'UPR entre 1931 et 1939), les dossiers de la police (très précieux jusqu'en novembre 1928) et la presse de l'époque<sup>1</sup>. Malgré cette relative abondance de sources, la personnalité d'Eugène Muller est assez difficile à saisir du fait même de sa mesure et de sa discrétion. On a parfois l'impression que le collectionneur d'objets d'art religieux l'emporte sur l'homme politique.

---

<sup>1</sup> Pour de plus amples informations, se reporter à Christian Baechler, *Le parti catholique alsacien. Du Reichsland à la République jacobine, 1890-1939*, Paris, 1982.

Nous ne savons rien des circonstances qui ont amené Eugène Muller à se présenter aux élections à la Seconde Chambre du Landtag d'Alsace-Lorraine en 1911. Un intérêt précoce pour les questions sociales et une prise de position en faveur du ralliement des députés catholiques alsaciens-lorrains au *Zentrum* allemand préparent l'entrée dans la politique active. Il faut la replacer dans le cadre de l'engagement massif des prêtres dans la vie politique avant 1918.

### *L'engagement massif des prêtres dans la vie politique après 1871*

L'engagement massif du clergé catholique dans la vie politique après l'annexion de 1871 est un phénomène frappant<sup>2</sup>. Six députés alsaciens sur onze sont des clercs lors des premières élections au Reichstag en 1874. Par la suite, leur nombre ne sera jamais inférieur à trois, malgré le changement de génération entre 1898 et 1903<sup>3</sup>. Les clercs sont également présents dans le journalisme politique. Tous les grands quotidiens et hebdomadaires catholiques sont dirigés par des prêtres jusqu'en 1906. Ils jouent aussi un rôle décisif dans la création et l'organisation du parti catholique régional, l'*Elsass-Lothringische Landespartei* (1903), puis le Centre alsacien-lorrain (1906) où les clercs constituent plus de 20% des membres du Comité directeur et du Comité central.

L'engagement politique direct du clergé catholique, qui contraste fortement avec la période précédente, s'explique par plusieurs facteurs. Il y a d'abord l'émigration et la prudence des notables laïcs après l'annexion. Il y a ensuite la menace perçue par des catholiques minoritaires dans un *Reich* dominé par les protestants. La menace se concrétise avec la prétention du nouvel État à établir son monopole sur l'enseignement, lors d'un *Kulturkampf* scolaire qui touche l'Alsace-Lorraine dès 1871-1872<sup>4</sup>. On peut penser que c'est un facteur conjoncturel décisif. Il s'y ajoute, expliquant la persistance du phénomène, la réaction à la sécularisation progressive de la société avec la diffusion du libéralisme et du socialisme et la volonté de s'y opposer par la voie du suffrage universel. Les encycliques papales encouragent les prêtres à sortir de leur sacristie pour agir. L'encyclique *Immortale Dei* (1885) justifie l'action politique pour « ramener la constitution de tous les États à cette forme chrétienne que nous avons proposée comme modèle », tandis que *Rerum Novarum* (1891) pose en termes nouveaux la question sociale. Mais l'engagement massif des clercs en politique n'est possible que grâce à l'abondance des vocations sacerdotales et, à partir de 1891, à l'attitude libérale du nouvel évêque de Strasbourg, Mgr Fritzen<sup>5</sup>.

### *L'action sociale, devoir du prêtre*

Eugène Muller fait partie de cette génération pour laquelle l'action sociale fait partie des devoirs du prêtre. La *Revue catholique d'Alsace*, relancée en 1882 par l'abbé Delsor, s'ouvre dès

---

<sup>2</sup> Nous renvoyons pour une analyse plus poussée à notre article sur « Le clergé catholique alsacien et la politique 1871-1939 », *Revue d'Alsace*, 1985, 111, p. 125-148.

<sup>3</sup> Le trio Guerber, Simonis et Winterer est remplacé par Delsor, Roellinger, Wetterlé, Will, Haegy.

<sup>4</sup> François Igersheim, « La politique scolaire allemande en Alsace-Lorraine (1870-1871) », *Recherches germaniques*, 1975, p. 243-287.

<sup>5</sup> Il y a en 1875 1133 prêtres incardinés dans le diocèse de Strasbourg pour 900 postes budgétaires. En 1910, il y a 1256 prêtres incardinés pour 999 postes budgétaires. Il y a 189 ordinations pour 106 prêtres décédés lors des trois années d'après-guerre (1871-1873). Un certain nombre de jeunes prêtres sont un temps précepteurs comme les abbés Delsor et Wetterlé.

l'origine au débat sur la question sociale. Élève au Grand séminaire de Strasbourg depuis 1879, Eugène Muller fonde en 1883 le « Cercle des Œuvres » pour organiser des conférences, suivies de discussions, sur les problèmes de l'heure : question sociale, libéralisme, socialisme... Dans le rapport d'activité de 1883, il écrit que « l'action, l'action sociale surtout, tel est de nos jours plus que jamais, le premier devoir du prêtre, après celui de la prière »<sup>6</sup>. Le prêtre doit sortir de sa sacristie pour reconquérir la société à l'Église. Lorsqu'il revient au Grand séminaire comme professeur en 1888, il relance le cercle dont il est l'aumônier de 1891 à 1902. Le « Cercle des Œuvres » joue un rôle essentiel dans la formation des séminaristes à la question sociale et, d'une manière générale, aux problèmes du siècle.

Le professeur Muller donne lui-même l'exemple de l'action sociale en contribuant à la création et au développement de nombreuses associations à Strasbourg<sup>7</sup>. Lors de ses études aux universités de Munster et de Wurtzbourg de 1884 à 1888, il a été au contact du catholicisme associatif rhénan qui est pour lui un modèle<sup>8</sup>. Il contribue à la fondation du *Christlich-Sozialer Leoverein* en octobre 1892, et en devient l'aumônier. Le but de l'association est de diffuser l'enseignement social de l'Église dans les milieux artisanaux de Strasbourg. Elle organise des cycles de conférences sur tous les aspects de la question sociale et compte près de 350 membres en 1898<sup>9</sup>. Muller est également l'aumônier du *Katholischer Arbeiterverein*, fondé en 1897 et destiné aux jeunes gens employés dans l'artisanat et le commerce. Il lance la même année la section alsacienne de la *Goerres-Gesellschaft* dont l'objectif est de concilier foi et science. En 1898, il est président du comité d'organisation à Strasbourg du cours social pratique du *Volkverein für das katholische Deutschland*, la grande organisation sociale du catholicisme allemand. Il fait un exposé sur « droits et devoirs du clergé face à la question sociale ». Muller est membre du comité central<sup>10</sup> de la Fédération des aumôniers des Cercles d'hommes et de jeunes gens d'Alsace, créée en 1896, et contribue à la fondation de la Fédération des Cercles d'hommes et de jeunes gens d'Alsace en 1902. Lors de l'assemblée générale de la Fédération en 1897, il fait un exposé sur « la mission sociale des cercles ».

### *La campagne pour le ralliement au Zentrum allemand*

L'activité dans les associations sociales amène Eugène Muller à s'engager dans la campagne pour le ralliement des députés catholiques alsaciens-lorrains au groupe parlementaire du *Zentrum* au Reichstag. Lors de ses études à Munster, il a été très impressionné par un discours de Windthorst et il est probable qu'il est, depuis lors, partisan d'une collaboration plus étroite avec le *Zentrum* allemand. Il y a, en Alsace, un débat sur l'organisation politique des catholiques depuis les élections au Reichstag de 1893<sup>11</sup>. Le clergé est divisé en deux tendances. Les uns, comme Delsor et Wetterlé, nostalgiques de la protestation, se prononcent pour une organisation indépendante ouverte aux libéraux non anticléricaux ; les autres, comme l'abbé Muller-Simonis

---

<sup>6</sup> H. Oster, « Cinquante ans d'histoire », p. 7-41, *Cinquantenaire du Cercle des Œuvres*, Colmar, 1933, p. 7-41 (citation p. 9-10).

<sup>7</sup> Eugène Muller, « Souvenirs ! Les débuts du Cercle — Les organisations sociales à Strasbourg de 1890 à 1904 », *Cinquantenaire...*, *op. cit.*, p. 46-80.

<sup>8</sup> Lors de son séjour à Wurtzbourg, Muller adhère à la corporation étudiante *Unitas*, qui constitue un réseau de relations très important pour l'avenir. Nous retrouvons parmi ses condisciples Albert Ehrhard, Ignaz Fahrner, Joseph Schmidlin. Parmi les membres, on note aussi Charles Didio, Xavier Martz, Alfred et Lucien Pflieger, Robert Schuman, Michel Walter, Denys Will, cf. *Gesamt=Verzeichnis des Verbandes der wissenschaftlichen katholischen Studentenvereine Unitas*, Berlin etc., 1911.

<sup>9</sup> Christian Baechler, « Partis politiques et démocratie à Strasbourg au tournant des XIXe et XXe siècles : l'exemple du parti catholique (1886-1908) », *Annuaire de la Société des amis du vieux Strasbourg*, 1984, p. 103-125.

<sup>10</sup> Henri Cetty, Ignace Muess, Alphonse Roellinger et Xavier Metz font partie des six membres du comité central.

<sup>11</sup> Sur le débat et la question du ralliement, cf. Baechler, *Le parti catholique...*, *op. cit.*, p. 48-60, 77-106.

et les milieux de l'évêché, sont partisans d'un parti confessionnel dont les députés adhèreraient au groupe parlementaire du *Zentrum*. Ils estiment qu'il faut faire un trait définitif sur la protestation contre l'annexion et donner la priorité à la défense religieuse en étroite liaison avec le catholicisme allemand. Ils ajoutent que l'on obtiendra ainsi plus facilement l'autonomie de l'Alsace-Lorraine. Les partisans du ralliement créent à Strasbourg, en 1899, une association politique, la *Strassburger Bürgervereinigung*, à laquelle adhère Eugène Muller.

À la suite de l'abolition du paragraphe de la dictature en juin 1902, les partisans du ralliement au *Zentrum* mènent une vigoureuse campagne. Elle est lancée en août 1902 par Carl Bachem, député et éditeur de la *Kölnische Volkszeitung*, le grand quotidien catholique rhénan, qui est en relation avec Müller-Simonis et Eugène Muller<sup>12</sup>. Le 24 août, au congrès des catholiques allemands (*Katholikentag*) de Mannheim, Bachem et Gröber déclarent à la centaine de délégués alsaciens-lorrains qu'il ne peut y avoir de « frontière du Rhin », lorsque l'Église subit de violentes attaques. Le lendemain, l'*Augustinusverein*, l'association de la presse catholique, adopte le vœu que « la presse catholique du *Reichsland* se prononce avec fermeté et à l'unanimité en faveur d'une organisation des catholiques [...] sur la base du programme éprouvé du *Zentrum* allemand, adapté à la situation particulière de l'Alsace-Lorraine, [...] et que les députés élus [aux prochaines élections] adhèrent à la fraction du *Zentrum* »<sup>13</sup>.

La campagne pour le ralliement se développe en Alsace sur le thème de la priorité de la défense du catholicisme. C'est le premier engagement politique publique de Muller. Lors d'une assemblée de députés et de journalistes alsaciens, le 18 septembre à Strasbourg, il fait un exposé sur « la presse et le *Zentrum* » où il insiste sur la priorité des intérêts religieux qui amèneront un jour ou l'autre à une communauté d'action avec les catholiques allemands. Le 7 novembre, l'assemblée générale de la *Strassburger Bürgervereinigung* adopte une résolution en faveur du ralliement au *Zentrum* après des exposés de Muller et de son collègue Albert Lang. Muller insiste sur le fait que le ralliement « ne signifie pas une rupture avec le passé alsacien » ou avec l'unité des Alsaciens, tandis que Lang proclame le « catholique d'abord ». Le 16 novembre, à Haguenau, devant une assemblée de plus de 350 personnes, réunies à l'appel du curé Gapp pour introduire le *Volksverein* dans l'arrondissement, Muller rejette point par point les arguments contre le ralliement immédiat développés par Wetterlé dans sa brochure *Irons-nous au Centre ?*<sup>14</sup> Il conclut qu'il faut mettre fin à la « politique des sentiments » au profit d'une « politique de raison ». Le 15 février 1903, le *Katholischer Wahlverein der Volkspartei*, la principale organisation politique des catholiques strasbourgeois, se prononce pour le ralliement et prend le nom de *Centrumsverein*. Muller est membre du bureau de l'association. Le 29 février 1904, il est élu président de la section d'Alsace-Lorraine de l'*Augustinusverein*, Müller-Simonis étant secrétaire. Une longue maladie de près de deux années l'empêche de participer à la création du Centre alsacien-lorrain en mars 1906.

### Député au Landtag d'Alsace-Lorraine

Nous ignorons les circonstances de la candidature d'Eugène Muller à la Seconde Chambre du Landtag en octobre 1911. Le fait que son père et deux de ses frères aient exercé ou exercent un mandat de maire dans une petite commune du canton de Saint-Amarin, Ranspach et

---

<sup>12</sup> Bachem est en relation épistolaire avec Karl Hoerber, vieil-allemand professeur au collège épiscopal, vice-président du *Leoverein*. Il sera rédacteur en chef de la *Kölnische Volkszeitung* de 1907 à 1933 et co-fondateur de la revue *Hochland*, cf. Baechler, *Le parti catholique...*, *op. cit.*, p. 81-83, et « Les catholiques alsaciens et le *Zentrum* allemand (1871-1914) », *Revue d'Allemagne*, octobre-décembre 1985, p. 418-436.

<sup>13</sup> *Volksfreund* du 7 septembre 1902.

<sup>14</sup> Cf. Christian Baechler, « L'abbé Wetterlé, un prêtre patriote et libéral (1861-1931) », *Archives de l'Église d'Alsace*, tome XLVI, 1986, p. 243-285.

Moosch, explique sa candidature dans la circonscription de Thann-Saint-Amarin. Nous ignorons sa position à l'égard de la constitution de 1911, mais il n'a pas participé aux violentes critiques à l'encontre de l'attitude du *Zentrum* allemand, qui mènent à une rupture de fait. Il est probable qu'il se présente aux élections pour renforcer le courant favorable au *Zentrum* au sein du Centre alsacien-lorrain et pour lutter contre l'influence de l'Union nationale <sup>15</sup>.

Au Landtag, Muller intervient sur les sujets les plus divers, en particulier sur les questions universitaires et scolaires, et sur la conservation du patrimoine. Mais il s'affirme surtout comme le porte-parole du Centre alsacien-lorrain dans la défense de l'école confessionnelle qui devient un thème majeur de son action politique. Lors du 1<sup>er</sup> congrès du Centre en octobre 1910, Muller a fait un rapport sur l'école confessionnelle. Il y définit parfaitement la position de son parti : l'école confessionnelle est un instrument de progrès culturel, car une école sans religion mènerait à une société sans morale et sans fondement ; l'école appartient d'abord aux parents et non pas à l'État, aussi faut-il une collaboration étroite entre famille, commune, Église et État ; il n'y a d'école confessionnelle que si le corps enseignant reçoit une éducation religieuse dans les écoles normales. Les dossiers de Muller montrent qu'il suit avec beaucoup d'attention toutes les atteintes à la confessionnalité des écoles et à l'enseignement religieux dans le secondaire à la veille de la guerre. Il s'inquiète de la montée de l'anticléricalisme et du laïcisme dans le personnel enseignant, de l'influence croissante du *Deutscher Lehrerverein*, ainsi que de l'action des libéraux et des sociaux-démocrates dans les municipalités de Strasbourg et de Colmar. Mgr Fritzen lui confie en 1913 la charge de l'inspection générale de l'enseignement religieux dans les écoles primaires supérieures d'Alsace-Lorraine <sup>16</sup>.

Muller intervient régulièrement au Landtag pour dénoncer les atteintes à l'esprit de l'école confessionnelle. Il critique les municipalités qui ne respectent pas la confessionnalité dans les écoles maternelles et dans les écoles primaires supérieures <sup>17</sup>. Il signale la présence d'enseignants protestants dans des écoles catholiques et d'enseignants catholiques dans des écoles protestantes, le refus d'instituteurs de faire l'enseignement religieux et, d'une manière générale, le travail de sape du *Deutscher Lehrerverein* : « Nous ne pourrions être sereins quant à l'avenir de notre peuple que si l'on fait en sorte que l'esprit de nos écoles reste chrétien, et que l'esprit qui doit les animer imprègne aussi nos jeunes instituteurs » <sup>18</sup>. Aux libéraux et aux sociaux-démocrates qui veulent l'école laïque ou interconfessionnelle, il répond que l'école confessionnelle est nécessaire tant qu'il y a monopole scolaire de l'État, que l'école neutre est « un gros mensonge » et que leur objectif est la destruction de la religion <sup>19</sup>. Le 11 avril 1914, il demande, au nom de son parti, une loi scolaire organique « pour le progrès et la confessionnalité

---

<sup>15</sup> Il est probable que Muller-Simonis, dont il est proche, et son collègue Martin Spahn, qui se présente à Mulhouse, l'ont encouragé à la candidature. Notons que Wetterlé, un des promoteurs de l'Union nationale [*Nationalbund*], est très critique à l'égard de Muller dans plusieurs lettres à Nicolas Delsor de 1911. Dans une lettre du 22 septembre, Wetterlé répond aux doutes de Delsor sur l'utilité du *Nationalbund* : « Seuls comme centre, nous n'aurons pas la majorité au Landtag. Donc nous devons nous appuyer sur des amis d'autres groupes ». Il s'agit de rassembler « ces intellectuels qui n'aiment pas le Centrum à cause de son nom compromettant et n'ont aucun goût pour le libéralisme, parce que celui-ci est gouvernemental. [...] Seulement pour cela il faut que nous [*illisible*] nous-mêmes notre guerre allemande. Ce sont les Spahn, les Hoch, les Didio et les Muller qui épouvantent encore à bon droit les Alsaciens semi-libéraux qui sans cela viendraient à nous ». Il ajoute qu'il fera campagne contre Spahn et Muller dans le Haut-Rhin, « Papiers Delsor », Archives de l'Archevêché de Strasbourg. Dans une lettre à Delsor du 10 juin 1911, la veille de l'assemblée générale du Centre alsacien-lorrain qui doit statuer sur les relations avec le *Zentrum*, Charles Hauss note que Muller-Simonis a prié Muller de le représenter à cette assemblée pour y défendre le maintien des relations avec le *Zentrum*, *ibidem*. Sur l'assemblée générale du 11 juin, cf. Baechler, *op. cit.*, p. 126-127.

<sup>16</sup> Archives Municipales de Strasbourg (AMS), fonds Eugène Muller, 113 Z, en particulier les dossiers 3 et 8.

<sup>17</sup> *Verhandlungen der Zweiten Kammer des Landtags für Elsaß-Lothringen, Stenographische Berichte*, 1<sup>ière</sup> session, volume I, 21 avril 1912, colonnes 1386-1392 et 1411-1414, 17 janvier 1913, col. 2726-2735.

<sup>18</sup> *Verhandlungen*, 1<sup>ère</sup> session, vol. III, 10 avril 1913, col. 3856-3866 (citation col. 3866).

<sup>19</sup> *Ibidem*, colonne 3894.

des écoles ». Il déclare que l'école ne doit pas seulement former l'esprit, mais faire des citoyens et des chrétiens <sup>20</sup>.

Eugène Muller intervient lors du débat provoqué par les conférences de Wetterlé en France en janvier 1913. Il lui reproche son « ton de feuilletoniste » et d'opposer la culture française, « culture fine », à la culture allemande, « culture grossière », alors que l'Alsace participe aux deux cultures. Tout en affirmant son attachement à « la mère patrie française », il déclare qu'il faut être « raisonnable » <sup>21</sup>. Lors de l'interpellation des quatre groupes parlementaires sur l'affaire de Saverne, en janvier 1914, Muller est l'un des orateurs du Centre. Il affirme comme ses prédécesseurs que l'affaire n'est pas une question de personne, mais l'affrontement de systèmes et de conceptions. On n'a pas sanctionné le sous-lieutenant von Forstner « pour l'honneur du sabre », parce que le gouvernement estime que l'armée est le roc sur lequel est construit l'État, alors même que l'armée doit être au service de l'État. Il constate l'impuissance du gouvernement alsacien-lorrain et en conclut qu'il faut revendiquer avec plus d'énergie encore le développement de la constitution, mais sans exiger « une autonomie de *Bundesstaat* égal en droit » <sup>22</sup>. Ce qui montre à nouveau son souci d'une « politique raisonnable », étant donné que l'égalité de droit n'a aucune chance d'être accordée.

### *La critique de la dictature militaire pendant la guerre*

Dès le début de la guerre, Eugène Muller intervient auprès du général Gaede pour limiter le nombre des évacuations en Haute-Alsace pour raison militaire <sup>23</sup>. Il mène une action persévérante en faveur des évacués, en particulier au sein de la commission du budget du Landtag où il dénonce les évacuations excessives, conséquences de la méfiance des militaires à l'égard de la population. Il critique l'absence de plan d'évacuation, la dispersion des familles et des communautés, l'installation de catholiques dans des régions allemandes protestantes, et demande la création d'un fonds d'aide comme pour la Prusse orientale <sup>24</sup>.

Lors des séances confidentielles de la commission du budget en 1916, Muller critique vigoureusement la dictature militaire en Alsace-Lorraine. Il dénonce, le 10 mai 1916, « les excès militaires », justifiés par « les nécessités militaires » d'une armée qui agit comme en pays ennemi, « la justice de guerre sous le signe de Saverne » avec la pratique de la détention préventive [*Schutzhaft*] et le traitement des soldats alsaciens-lorrains <sup>25</sup>. Le 12 mai, il critique la suppression de l'enseignement du français dans les classes supérieures et insiste sur la nécessité d'un enseignement en français au Grand séminaire à cause des paroisses francophone : « Rien n'est plus sacré que la langue maternelle » <sup>26</sup>. Il s'élève contre la germanisation des noms de lieu et des enseignes. Le 6 juin 1917, Muller revient sur la question du français dans les zones francophones, déclarant qu'il ne doit pas y avoir de hiatus entre la langue de la famille et celle de l'enseignement, car « la langue est l'âme du peuple » <sup>27</sup>. Il condamne en 1917 et en avril 1918, la

---

<sup>20</sup> *Verhandlungen*, 1<sup>ère</sup> session, vol. III, 11 avril 1913, col. 1351-1369 (citation col. 1356).

<sup>21</sup> *Verhandlungen*, 1<sup>ère</sup> session, vol. III, 17 janvier 1913, col. 2726-2735.

<sup>22</sup> *Verhandlungen*, 1<sup>ère</sup> session, vol. III, 15 janvier 1913, col. 255-266.

<sup>23</sup> Joseph Zemb, *Zeuge seiner Zeit. Chanoine Eugène Muller 1861-1948*, Colmar, 1960, p. 77-78.

<sup>24</sup> *Vertrauliche Verhandlungen der Budgetkommission der zweiten Kammer des Landtags für Elsaß-Lothringen in den Kriegsjahren 1916, 1917 und 1918*, Strasbourg, 1919, séance du 6 mai 1916, colonnes 41-43. Ces séances confidentielles ont lieu à partir de 1916 sous la pression des parlementaires alsaciens-lorrains, cf. Christian Baechler, *L'Alsace entre la guerre et la paix. Recherches sur l'opinion publique (1917-1918)*, thèse multigraphiée, Strasbourg, 1969, p. 81-85.

<sup>25</sup> *Vertrauliche Verhandlungen*, 10 mai 1916, col. 111-126, 143-144.

<sup>26</sup> *Vertrauliche Verhandlungen*, 12 mai 1916, col. 182-186 (citation col. 186).

<sup>27</sup> *Vertrauliche Verhandlungen*, 6 juin 1917, col. 255-256.

liquidation des biens étrangers et la création d'une société de colonisation des marches de l'ouest <sup>28</sup>.

L'attitude courageuse d'Eugène Muller et le rejet de sa candidature lors de l'élection au rectorat de l'Université de Strasbourg <sup>29</sup> contribuent à renforcer sa position et sa popularité dans les milieux politiques alsaciens-lorrains. À la veille de la session du Landtag de 1918, le groupe parlementaire centriste veut le présenter à la présidence de la Seconde Chambre à la place de Ricklin, dont les déclarations de loyauté en juin 1917 ont suscité bien des critiques. Muller refuse, mais accepte la présidence de la commission du budget le 11 avril 1918 <sup>30</sup>.

### *La période de transition (octobre-novembre 1918)*

Muller est d'abord favorable à la formation d'un gouvernement parlementaire sous la direction de Charles Hauss. Il estime que c'est un facteur d'ordre pendant la transition et qu'il permettra peut-être d'obtenir des garanties de la France, en particulier dans le domaine religieux <sup>31</sup>. Mais, après le refus des principaux partis à participer à un gouvernement parlementaire, il n'accepte pas le portefeuille des Cultes dans le gouvernement chargé d'expédier les affaires courantes <sup>32</sup>. Le 29 octobre, il est élu président du groupe parlementaire centriste à la place de Hauss <sup>33</sup>.

Muller participe directement au « coup d'état » des parlementaires à la suite de l'abdication de Guillaume II. Il fait partie du groupe de députés au Landtag qui décident, le 9 novembre, de réunir l'assemblée pour qu'elle se proclame « Conseil national d'Alsace-Lorraine », détenteur de la souveraineté, et combler ainsi le vide constitutionnel <sup>34</sup>. Ils n'arrivent cependant pas à se mettre d'accord sur une déclaration commune, certains députés comme Jacques Peïrottes et Joseph Pflieger se prononçant pour un retour pur et simple à la France, d'autres comme Ricklin pour que la décision soit laissée au congrès de paix, alors que Muller insiste pour inclure dans la déclaration des considérations sur un statut particulier de l'Alsace-Lorraine <sup>35</sup>. Du fait de la révolution à Strasbourg, la réunion du Landtag est avancée au 11 novembre <sup>36</sup>. Il se proclame Conseil national d'Alsace-Lorraine, décide de siéger en permanence et constitue un « ministère » chargé d'expédier les affaires courantes. Le 12, Muller, qui a refusé un « portefeuille » ministériel, est chargé de l'organisation du retour des réfugiés alsaciens-lorrains d'Allemagne. Il

---

<sup>28</sup> *Vertrauliche Verhandlungen*, 6 juin 1917, col. 308-311, 16 avril 1918, col. 436-437.

<sup>29</sup> En février 1917, lors de l'élection du recteur de l'Université, la Faculté de théologie catholique, dont c'est le tour de présenter un candidat, présente Muller. Un théologien protestant vieil-allemand, Mayer, est élu, Muller n'obtenant que 8 voix sur les 46. Il semble que les militaires se soient opposés à l'élection d'un Alsacien en réaction à l'hommage d'Eugène Ricklin à Jacques Preiss, mort en exil, à la session du Bezirkstag de Haute-Alsace le 15 janvier, cf. Baechler, *L'Alsace...*, *op. cit.*, p. 224-228. Les critiques de Muller au Landtag ne l'empêchent pas de critiquer le ton de l'*Elsässer*, dont il préside le directoire depuis 1913. Lors de la conférence de rédaction du 2 février 1917, il estime que le ton du journal est « trop peu patriotique ». Il ne s'agit pas de crier que « nous sommes et voulons rester allemands », mais de dire que nous faisons partie du *Reich*. On peut aussi critiquer la place de la religion en France, *Carnets de Thomas Seltz*, 2 février 1917.

<sup>30</sup> Le 10 avril 1918, le groupe parlementaire centriste donne 10 voix à Muller contre huit à Ricklin pour la candidature à la présidence de la Seconde Chambre du Landtag, *Carnets de Thomas Seltz*, 10 avril 1918. Notons qu'il repousse les pressions de son collègue Spahn pour faire une déclaration de loyauté à l'Allemagne en juin 1918.

<sup>31</sup> *Carnets de Thomas Seltz*, 12 octobre 1918.

<sup>32</sup> *Carnets de Thomas Seltz*, 14 et 21 octobre 1918.

<sup>33</sup> Baechler, *Le parti catholique...*, *op. cit.*, p. 227-228, *Das Elsass von 1870-1932*, Colmar, 1936, tome I, p. 397.

<sup>34</sup> Christian Baechler, *Les Alsaciens et le grand tournant de 1918*, Strasbourg, 2008, p. 85-91.

<sup>35</sup> Notons que le 10 novembre, lors de la réunion du directoire de l'*Elsässer*, Muller estime qu'il ne faut pas écarter l'hypothèse d'un plébiscite. Il se rallie cependant à la majorité qui décide de prendre résolument parti pour un retour sans plébiscite à la France, cf. *Carnets de Thomas Seltz*, 10 novembre 1918.

<sup>36</sup> Douze députés sur soixante sont présents. Cf. *Das Elsaß*, I, p. 595-606.

fait un long rapport sur la situation lors de la séance du 15 novembre <sup>37</sup>. Muller est également nommé curateur de l'Université de Strasbourg.

Tenu à l'écart par le gouvernement français après l'entrée des troupes françaises en Alsace, le Conseil national décide de se réunir une dernière fois le 5 décembre pour faire une déclaration solennelle sur le retour de l'Alsace-Lorraine à la France. Muller élabore un projet qui est adopté avec des modifications mineures le 4 décembre. La déclaration du 5 décembre proclame le retour sans plébiscite de l'Alsace-Lorraine à la France tout en mentionnant la sauvegarde des traditions, croyances et intérêts économiques, « solennellement garantie par les Chefs de l'armée victorieuse » <sup>38</sup>.

À la fin de la guerre, Eugène Muller a une position politique très forte du fait de son action en faveur des réfugiés, de ses vigoureuses critiques à l'égard de la dictature militaire — en particulier contre la germanisation linguistique —, du rejet de sa candidature au rectorat. Il apparaît comme un opposant au *Reich* allemand, alors même qu'il a été un chaud partisan du ralliement au *Zentrum* allemand, symbole de la renonciation à la protestation contre l'annexion. Sa position est renforcée par la mise à l'écart de deux représentants majeurs du Centre alsacien-lorrain, Ricklin, président de la Seconde chambre du Landtag, et Hauss, président du groupe centriste au Landtag, compromis par des déclarations de loyauté à l'Allemagne ou leur participation à la tentative de sauvetage de l'Alsace-Lorraine allemande. Muller a un autre atout dans le nouveau contexte national : une parfaite maîtrise de la langue française écrite et parlée <sup>39</sup>.

#### PARLEMENTAIRE FRANÇAIS ET PRÉSIDENT DE L'UPR

Comme nous venons de le noter, Eugène Muller a une position politique forte à la fin de la guerre. Elle explique son rôle dans la fondation du nouveau parti catholique alsacien, l'Union Populaire Républicaine d'Alsace, en février 1919. Il participe activement à la définition de son programme, en particulier à son chapitre religieux et scolaire. Avec Delsor, il rejette toute idée de séparations de l'Église et de l'État et se montre intransigeant sur l'école confessionnelle, alors que Wetterlé est prêt à y renoncer après une période de transition permettant de créer des écoles libres <sup>40</sup>. Le 4 août 1919, au congrès de l'UPR, il est élu à la commission départementale du Bas-Rhin et au Comité directeur du parti. Sa position médiane au sein du parti impose sa candidature à la députation en novembre 1919. Il s'agit sans doute aussi d'équilibrer le choix de Wetterlé dans le Haut-Rhin, dont les positions sur l'école et le régionalisme sont éloignées de celles du parti, mais qu'on n'a pu écarter à cause du symbole qu'il représente en France. Muller est élu sur la liste du Bloc national dans le Bas-Rhin, le 16 novembre 1919, recueillant le plus de suffrages après Michel Walter <sup>41</sup>. Membre du Conseil consultatif d'Alsace et de Lorraine, créé en 1920, il

---

<sup>37</sup> Il fait un rapport sur l'organisation du retour des 17 600 réfugiés alsaciens d'Allemagne (Bade, Wurtemberg, Cassel, Palatinat, Ratisbonne, Trèves), cf. AMS 113 Z 30 (26).

<sup>38</sup> Absent à la séance du 4 décembre, Ricklin écrit à Muller pour se prononcer contre un « retour pur et simple » à la France et proposer une déclaration avec une formule de garantie du respect de l'individualité administrative, de la langue, des croyances et des institutions religieuses et économiques. Le 4 décembre, on ajoute au projet Muller la garantie des intérêts économiques, cf. AMS 113 Z 30 (2). Pour le texte de la déclaration, cf. *Das Elsass*, IV, document 33F.

<sup>39</sup> En plus de la salle d'asile et de l'école primaire fréquentées avant 1871, Eugène Muller a terminé ses études secondaires de 1877 à 1879 au collège épiscopal de Montigny-les-Metz où l'enseignement est donné en français et en allemand. Il y a également un enseignement en français au Grand séminaire de Strasbourg. Muller est ainsi parfaitement bilingue.

<sup>40</sup> Baechler, *Le parti catholique...*, *op. cit.*, p. 239-248.

<sup>41</sup> Michel Walter représente alors l'aile fortement régionaliste du parti. Sur les élections, Baechler, *Le parti catholique...*, *op. cit.*, p. 248-254.

est élu président de la commission des Finances. Après avoir été administrateur de la Faculté de théologie catholique et avoir joué un rôle important dans son maintien contre les réticences du Saint-Siège, il quitte son poste de professeur à l'Université de Strasbourg, fin 1919, pour se consacrer entièrement à la politique.

*Face au « malaise » alsacien (1919-1925) : la défense du bilinguisme et du Commissariat général*

L'action politique du chanoine Muller se situe dans le cadre d'un « malaise » grandissant en Alsace, dû aux difficultés d'adaptation avec la centralisation administrative, l'introduction rapide de la langue française dans l'administration, la justice et même l'école, les atteintes à l'école confessionnelle, en particulier du fait de l'afflux d'instituteurs de « l'intérieur », et les difficultés économiques. Dans ce contexte difficile, il mène une triple action. Il joue un rôle important dans le règlement du statut des fonctionnaires alsaciens-lorrains comme rapporteur de la Commission d'Alsace et de Lorraine à la Chambre des députés en avril 1920, en juin 1921, en décembre 1922 et en mars 1923. Le statut particulier du cadre local est finalement adopté par la Chambre en mars 1923 et par le Sénat en juillet 1923. Le 1<sup>er</sup> décembre 1924, Muller fait une longue intervention sur les problèmes des fonctionnaires du cadre local<sup>42</sup>. La défense des fonctionnaires lui crée un vaste réseau de relations dont témoigne sa correspondance. Il multiplie les interventions, en particulier pour le reclassement d'enseignants<sup>43</sup>.

Le grand combat d'Eugène Muller est, cependant, la défense du bilinguisme et de l'école confessionnelle qui sont sa préoccupation majeure depuis toujours. Alors qu'il insistait sur la confessionnalité des écoles avant 1914, il insiste plutôt sur l'aspect linguistique et la défense de la langue maternelle après 1918. Comme nous l'avons déjà constaté durant la guerre, il est convaincu du lien intime entre langue maternelle et religion, car « la langue est l'âme du peuple », comme il le souligne dans de nombreux discours. Il y a sans doute aussi un aspect tactique dans l'accent mis sur le bilinguisme, car il permet d'élargir la base populaire de la défense de l'école confessionnelle. Alors qu'un malaise se développait à l'école, la circulaire du recteur Charléty du 15 janvier 1920 suscite une vive émotion dans une grande partie de la population. Elle précise que le français doit être prépondérant à l'école, préconise la méthode directe<sup>44</sup> et repousse l'enseignement de trois heures d'allemand en quatrième année, l'enseignement religieux se faisant en allemand<sup>45</sup>.

Muller est à l'avant-garde du combat au sein du groupe des parlementaires alsaciens-lorrains. Le groupe régional fait, le 29 juillet, une déclaration, rédigée par Muller, Oberkirch, Seltz, Hackspill et Brogly, qui affirme que le français doit être généralisé à tous les niveaux, mais que « la langue maternelle doit être maintenue comme point de départ de l'enseignement et comme véhicule de l'éducation morale ». Elle est remise au président du Conseil, aux conseils généraux et au recteur de l'Académie de Strasbourg. Muller fait un exposé sur la situation de l'école lors de l'assemblée générale extraordinaire de l'UPR, le 9 août. Il déclare qu'il faut obtenir « une garantie sans restriction » de l'école confessionnelle. Mais c'est le Conseil consultatif d'Alsace et de Lorraine qui est le lieu privilégié des débats sur l'école. Le 6 janvier 1921, après un rapport de l'abbé Haegy qui critique la méthode directe et la nomination d'instituteurs ignorant l'allemand, Muller déclare que le bilinguisme doit faire partie intégrante du programme scolaire, car « l'Alsace, poste avancé de la France sur le Rhin, a une mission

---

<sup>42</sup> *Journal officiel. Débats parlementaires. Chambre des députés*, Paris, 1924, col. 4033-4040.

<sup>43</sup> Fonds Eugène Muller aux Archives municipales de Strasbourg.

<sup>44</sup> L'enseignement se fait directement en français sans passer par l'allemand et la traduction.

<sup>45</sup> Baechler, *Le parti catholique...*, *op. cit.*, p. 289-296.

spéciale qu'elle ne peut accomplir que si ses enfants possèdent les deux langues ». Il ajoute que l'enseignement religieux ne peut être donné aux enfants dialectophones que s'ils connaissent l'allemand. Il déclare que « le peuple d'Alsace-Lorraine est un peuple religieux » et qu'il est fortement attaché au régionalisme parce qu'il veut conserver la foi de ses pères <sup>46</sup>.

Muller revient à plusieurs reprises sur l'école et la langue à la Chambre des députés. Début décembre 1922, il plaide en faveur de la méthode indirecte d'enseignement du français. Le 2 décembre 1924, il explique que la majorité de la population parle un dialecte germanique : « Chaque peuple a droit à sa langue, c'est un droit naturel et aucun principe d'État ne saurait l'en priver [...]. Ce droit implique l'obligation de ne pas anémier une langue populaire, de ne pas priver de sa force, de sa vie la plus intense et de sa puissance d'action, en lui refusant le concours de l'école. Il faut que cette langue puisse devenir, à côté de la langue nationale dont on ne saurait assez accentuer l'importance et la nécessité, un véritable instrument de culture, tant au point de vue économique, qu'au point de vue intellectuel, moral et religieux » <sup>47</sup>. Il ajoute un argument économique en soulignant que les entreprises sont obligées d'aller chercher des employés bilingues au Luxembourg. Le 16 décembre 1925, il déclare que l'école doit être conçue de manière à ce que la génération future maîtrise sa langue maternelle. L'insistance sur la langue maternelle et son expression littéraire, l'allemand, lui vaut de la part de ses adversaires le surnom de « *Muttersprache Muller* » et l'accusation de travailler pour l'Allemagne.

Le régionalisme est le troisième thème majeur d'Eugène Muller. Il se fait l'ardent défenseur du Commissariat d'Alsace et de Lorraine instauré en 1919. Comme pour l'abbé Haegy, le régionalisme est pour lui le meilleur moyen pour préserver les institutions religieuses et scolaires de l'Alsace. Il le dit le 6 janvier 1921 au Conseil consultatif. Mais sa conception est plus souple et plus large. Il a compris qu'une autonomie régionale durable n'est possible que dans le cadre d'une réforme régionale de la France. Dès 1919, il prend contact avec les régionalistes français, en particulier avec Jean Charles-Brun, président et fondateur de la Fédération régionaliste de France. Il participe, en décembre 1920, au congrès régionaliste de France à Paris et plaide pour une région Alsace-Lorraine <sup>48</sup>. Muller soutient à la Chambre le projet de loi Millerand de janvier 1920 sur la création d'un conseil régional d'Alsace et de Lorraine, présentée comme l'amorce d'une réforme régionale pour l'ensemble de la France <sup>49</sup>. Mais, face aux oppositions, le gouvernement crée par décret le Conseil consultatif d'Alsace et de Lorraine, dont la portée est plus limitée. Le 4 décembre 1922, Muller préconise une grande réforme régionale de la France. Le Commissariat général d'Alsace et de Lorraine doit certes assimiler, mais il doit aussi être le précurseur d'une grande réforme régionale de la France. Faisant un historique du problème alsacien, il explique que l'Alsace a préservé ses souvenirs de la France après 1870, mais que la jeunesse a subi l'emprise culturelle, sociale, administrative et politique de l'Allemagne. Il faut accepter cette réalité et collaborer en confiance avec cette jeunesse. Dans tous ses discours à la Chambre, le chanoine Muller a le souci d'expliquer la situation de l'Alsace et de la Lorraine à ses collègues de « l'intérieur ».

Son discours est plus vigoureux au Conseil consultatif d'Alsace et de Lorraine où il critique la politique des rattachements qui dépouille progressivement le Commissariat général. Il répète que l'objectif du Commissariat général n'est pas seulement d'intégrer l'Alsace et la Lorraine à la France, mais d'offrir un modèle de régionalisme pour la réforme administrative de

---

<sup>46</sup> *Conseil Consultatif d'Alsace et de Lorraine. Procès-verbaux*, novembre 1920-avril 1924, Strasbourg 1920-1924, volume I, p. 104ss. Le 21 juillet 1921, Muller critique la méthode directe qui exige des efforts disproportionnés des enfants, *ibidem*, II, p. 82ss.

<sup>47</sup> *Journal officiel. Débats parlementaires. Chambre des députés*, Paris, 1924, col. 4045-4079.

<sup>48</sup> En 1927, Muller participe au congrès de l'association régionaliste catholique Bleun-Brug de Bretagne, cf. AMS 113 Z 50.

<sup>49</sup> Il fait un grand discours sur le régionalisme le 6 juin 1920 à la Chambre.

la France. Les 19 et 20 décembre 1923, après l'annonce de la suppression du Commissariat général, il fait un plaidoyer pour le régionalisme et le principe de subsidiarité. Il définit ce qu'il entend par « régionalisme » dans le domaine économique, administratif, politique et financier, mais insiste surtout sur « le régionalisme moral et spirituel » qui « s'applique à l'âme » : « Il consiste à conserver à la région et à faire vivre les particularités qui lui donnent son individualité psychologique ; ce régionalisme est conditionné par l'histoire, par l'art, par la littérature, par les conceptions morales et les conceptions religieuses, par tout cet ensemble qui forme l'âme d'un peuple. Serait-ce toucher à quoi que ce soit à l'admirable unité de la nation française, que de rendre aux provinces cette individualité morale ? [...] Cette conception n'est-elle pas un enrichissement de l'idée de patrie ? N'y a-t-il pas là quelque chose qui donne à l'unité française cette beauté synthétique qui est la vraie beauté ? » Lors de la discussion à la Chambre sur la création de la Direction générale des services d'Alsace et de Lorraine, il déclare, le 25 mai 1925, après avoir fait un historique critique de l'évolution depuis décembre 1918, que toutes les provinces françaises aspirent à plus de liberté et à plus d'autonomie. Il critique le programme d'assimilation pratiqué en Alsace et en Lorraine, en contradiction avec l'esprit du Commissariat général : « La conséquence fatale de ce qui a été fait, ce sont les fautes impardonnables qui ont été commises ces derniers temps vis-à-vis de l'Alsace et de la Lorraine ». Puis, parlant de la vallée de Saint-Amarin dont il est originaire, il déclare que les ouvriers sont fermement décidés à travailler à la reconstruction de la France, mais ajoute : « J'ai trouvé aussi une population fermement résolue à défendre de toutes ses forces et avec la dernière énergie ses trésors spirituels »<sup>50</sup>.

Après la mobilisation contre l'annonce par Herriot, dans son discours ministériel du 17 juin 1924, de la suppression du Commissariat général et de l'introduction « de l'ensemble de la législation républicaine » en Alsace et en Lorraine, le discours de Muller est plus vigoureux, mais sans violence. Il a le souci d'expliquer à la Chambre des députés la situation de l'Alsace et de la Lorraine en évitant de choquer par des propos outranciers. Contrairement à certains membres de l'aile régionaliste de l'UPR, dont les relations avec les Français de l'intérieur sont limitées, le chanoine Muller a de nombreux contacts qui lui donnent le sens du possible. Il recherche des solutions « raisonnables » dans le cadre français pour préserver les valeurs religieuses, le bilinguisme et l'école confessionnelle. La priorité est de préserver « l'âme religieuse (c'est-à-dire chrétienne) du peuple alsacien ». La modération du discours de Muller est le fruit de la réflexion, de l'expérience, mais aussi d'un tempérament de conciliateur. En juin 1924, après sa réélection à la Chambre des députés, il s'inscrit au groupe de l'Union républicaine démocratique, alors que les autres députés de l'UPR s'inscrivent au groupe des démocrates. Le fait qu'il s'inscrive au même groupe qu'Oberkirch, Pflieger et Silbermann, membres de l'aile nationale de l'UPR, nous semble indiquer son souci de médiation à l'intérieur même du parti. Mais c'est sans doute aussi du réalisme politique, car l'Union républicaine démocratique, parti national modéré, pèse bien plus lourd au parlement que le petit groupe des Démocrates.

### *Le chanoine Muller face au mouvement autonomiste (1925-1928)*

Face à la montée du mouvement autonomiste, de la création de *Die Zukunft* en mai 1925 au procès de Colmar de mai 1928, le chanoine Muller est d'abord réservé, car il reproche au mouvement de se placer sur le terrain politique et non pas uniquement sur le terrain culturel. C'est pour cette raison qu'il condamne le manifeste du *Heimatbund* de juin 1926, signé par plusieurs membres de l'UPR<sup>51</sup>. Lors du comité directeur de l'UPR du 26 juin, il réfute le terme

<sup>50</sup> *Journal officiel. Débats parlementaires. Chambre des députés*, Paris, 1925, col. 2384.

<sup>51</sup> Baechler, *Le parti catholique...*, *op. cit.*, p. 363-367. Notons qu'il y a plusieurs anciens élèves du professeur Muller parmi les cent-deux signataires du manifeste, dont au moins 23 membres de l'UPR. Les plus en vue sont les abbés Zemb et Gromer.

de « minorité nationale » pour l'Alsace, déclarant qu'elle fait partie intégrante de la France. Il insiste pour que les membres du parti retirent leur signature. Son principal souci est le maintien de l'unité du parti, compromise par l'affrontement violent entre les partisans du *Heimatbund* et l'aile nationale de l'UPR dans le Haut-Rhin <sup>52</sup>. Il se prononce contre l'exclusion des signataires et pour le retrait des sanctions gouvernementales à leur encontre, n'hésitant pas à intervenir auprès du garde des Sceaux. Il appelle les deux ailes du parti à plus de modération <sup>53</sup>. Muller s'efforce de replacer la question sur le plan linguistique. Dès le retour de Poincaré au pouvoir en juillet 1926, il le rencontre à plusieurs reprises et soutient l'action du président de l'UPR, Thomas Seltz, pour mettre fin au malaise à l'école. La lettre de Poincaré à Charléty du 14 octobre 1926 est la conséquence de ces efforts. Le président du Conseil affirme que l'enseignement doit être bilingue dans la plupart des écoles d'Alsace et une partie de celles de Lorraine, et demande au recteur d'examiner « les meilleures méthodes à employer ». Il faut attendre la nomination de Christian Pfister au rectorat pour que la politique scolaire évolue. Le 30 août 1927, la circulaire Pfister instaure l'enseignement de l'allemand à partir du second semestre de la deuxième année, tandis qu'il devient matière obligatoire au certificat d'études.

Mais le mouvement autonomiste est relancé par l'interdiction, en novembre 1927, de trois journaux autonomistes. On s'indigne du fait que le gouvernement s'appuie sur une loi de 1895 autorisant l'interdiction de journaux en « langue étrangère » <sup>54</sup>. L'arrestation de Joseph Rossé sous le prétexte fallacieux d'« atteinte au crédit de l'État », et les perquisitions, suivies de douze arrestations dans les milieux autonomistes et de l'UPR à la veille de Noël provoquent une véritable crise. Bien qu'emprisonnés, Rossé et Ricklin sont élus aux élections législatives d'avril 1928, tandis que le procès des douze accusés à Colmar, en mai, n'apporte pas de preuve convaincante d'un complot. Eugène Muller témoigne à décharge au procès, le 18 mai. Il fait une longue analyse des causes du mouvement autonomiste : « Ce fut la réaction violente de la conscience alsacienne, non point contre la France, sa Mère Patrie, mais contre un assimilationisme à outrance, contre cette incompréhension du problème alsacien, contre ce manque de programme, contre les lenteurs d'une administration trop centraliste » <sup>55</sup>. Cette administration s'est élevée contre le commissariat général qui devait être « l'organe de l'adaptation et de la coadaptation de l'Alsace à la France ». Il déclare que le régionalisme est « un mouvement purement français » dont l'idée a été lancée par des « hommes très patriotes ». Il insiste sur les « fautes impardonnables » commises dans le domaine culturel et moral : « On veut dépouiller l'âme de nos enfants du trésor de richesse qu'apporte la religion. Voici le motif de cette anxiété toujours grandissante. [...] L'autonomie au point de vue religieux nous la souhaitons jusqu'au jour où la France retrouve ce que nous n'avons pas perdu. [...] Qu'on donne à chaque province la possibilité de vivre sa vie intellectuelle et spirituelle, que chacune de nos provinces apporte son tribut à la magnifique floraison de la France ». Puis, donnant l'exemple de la Suisse, de l'Allemagne et des États-Unis, il déclare que l'autonomisme est le contraire du séparatisme et que les accusés sont des « pacifistes à outrance », des « idéalistes ». Après le verdict de Colmar, Muller écrit à Poincaré pour lui demander « très instamment de laisser grandes ouvertes les

---

<sup>52</sup> Au comité directeur du 9 septembre 1926, qui suit une manifestation commune entre partisans du *Heimatbund* et communistes dissidents à Colmar, il leur reproche de s'être placés sur le terrain politique et reproche aux dirigeants UPR de Colmar leur manque de discipline.

<sup>53</sup> À la séance du comité directeur du 2 novembre 1926, il déclare ainsi à l'abbé Haegy : « Je vous supplie M. Haegy de ne pas persister dans votre politique haineuse. On a l'impression, en lisant votre journal, que ce n'est pas le gouvernement laïque et la franc-maçonnerie que vous attaquez, mais la France », et à Joseph Pfleger : « L'abbé Haegy insiste trop sur le mot "régional" et vous insistez trop sur le mot "national" » cf. rapport du commissaire spécial Bauer du 4 novembre 1926, Archives nationales, F 7, dossier n° 13383.

<sup>54</sup> Baechler, *Le parti catholique alsacien...*, op. cit., p. 382-409.

<sup>55</sup> *Le procès du complot autonomiste de Colmar, 1-24 mai 1928. Comptes-rendus des débats*, Colmar, 1928, p. 147-153.

issues qui permettront au Gouvernement et au Parlement de sortir de cette terrible impasse »<sup>56</sup>. Il appuie la proposition de loi d'amnistie déposée par Michel Walter sans consultation du parti.

Alors que le chanoine Muller utilisait ses bonnes relations avec les représentants de l'aile nationale et de l'aile régionaliste pour prévenir une scission de l'UPR, on constate un changement d'attitude à partir de la fin du mois de juin 1928. Lors de la réunion du comité directeur du 1<sup>er</sup> juillet, il appuie Haegy et Walter qui se prononcent pour une nouvelle politique, « strictement alsacienne », et pour une alliance avec le parti progressiste de Camille Dahlet, en déclarant que c'est une question vitale pour le parti. L'assemblée générale extraordinaire de l'après-midi marque un net durcissement de la position de l'UPR qui exige une garantie législative et constitutionnelle des institutions religieuses et scolaires, une réforme administrative et la satisfaction des vœux de la population dans le domaine linguistique. C'est l'amorce d'une politique qui mène à la scission du 3 novembre et au « front populaire » des partis régionalistes et autonomistes, le *Volksfront*.

Face à la crise autonomiste, Muller se résigne à une scission du parti, car il est persuadé, comme l'abbé Haegy<sup>57</sup>, qu'il n'est pas possible de s'opposer au mouvement populaire. L'UPR risquerait de s'isoler et de se retrouver seule dans la défense des institutions religieuses<sup>58</sup>.

#### LE CHANOINE MULLER PRESIDENT DE L'UPR

Le 28 novembre 1928, l'assemblée générale de l'UPR élit Muller à la présidence du parti. Il constate dans son discours que le nationalisme l'a emporté sur l'unité religieuse, un nationalisme qu'il faut rejeter aujourd'hui comme par le passé. Il rappelle qu'avant 1914, le catholicisme unissait des hommes comme Wetterlé, Pflieger et Spahn : « Nous tenions ensemble, car nous savions qu'en tant que chrétiens nous devons tenir ensemble dans un monde de plus en plus hostile au Christ et face à un État défavorable à l'Église ». Le nationalisme, qu'il oppose au patriotisme, a rompu cette unité en plaçant l'intérêt de l'État au-dessus de tout : « Malgré notre dévouement à la France, le pays de l'esprit et des arts, malgré tout notre dévouement à nos devoirs politiques, nous refusons le nationalisme français, car c'est une aberration de l'esprit ». Il ajoute, parlant du nationalisme : « Nous le rejeterions s'il s'affirmait sous l'habit alsacien et faisait de l'intérêt de la *Heimat* la norme suprême de notre action morale »<sup>59</sup>. C'est l'affirmation du « catholique d'abord », comme lors du débat sur le ralliement au *Zentrum* allemand. Nous ne connaissons pas les circonstances immédiates de la candidature de Muller à la présidence. On peut penser qu'il a été poussé par l'aile régionaliste dure du parti, comme lors des élections sénatoriales de janvier 1927<sup>60</sup>. C'est la première fois que le parti catholique élit un clerc à la présidence. Le choix n'est pas anodin. Il s'agit de répondre aux vives critiques de l'évêque de Strasbourg, Mgr Ruch, qui désapprouve la nouvelle stratégie du parti, en mettant en avant une figure symbolique de la défense des institutions religieuses et scolaires de l'Alsace. L'élection d'un homme réputé pour sa modération et sa sagesse est aussi un espoir de réconciliation pour les modérés du parti.

---

<sup>56</sup> Lettre à Poincaré du 30 mai 1928, AMS 113 Z 31.

<sup>57</sup> Notons que l'abbé Haegy fait pression sur Muller. Il lui écrit, par exemple le 13 octobre 1928, pour dénoncer « l'action franc-maçonne dans toute l'administration » et la menace d'un nouveau *Kulturkampf*, AMS, 113 Z 33.

<sup>58</sup> Notons qu'il envoie une lettre à Poincaré, le 25 novembre 1928 pour demander l'amnistie des condamnés de Colmar, afin d'apaiser l'opinion. Il espère sans doute encore pouvoir éviter le pire, AMS 113 Z 37 (47). Réponse de Poincaré le 3 décembre.

<sup>59</sup> Zemb, *op. cit.*, p. 129-131.

<sup>60</sup> Le 22 novembre 1926, l'assemblée générale du comité départemental du Bas-Rhin désigne Muller comme candidat dès le premier tour de scrutin par 94 voix sur 186, grâce au soutien des régionalistes. Lazare Weiller obtient 154 voix, le comte de Leusse 90, Weydmann 87. Le 9 janvier 1927, Muller est élu au premier tour de scrutin, derrière Lazare Weiller, sur une liste UPR-démocrates, Baechler, *Le parti catholique alsacien...*, *op. cit.*, p. 380-382.

Quelle est la position de Muller face à la stratégie d'alliance avec les progressistes, les autonomistes et les communistes dissidents, menée de mai 1929 à 1935 ? À partir de la scission de l'UPR, nous ne disposons plus de comptes rendus détaillés des séances du comité directeur par le commissaire de police Bauer. De nombreux indices montrent cependant que Muller n'est pas un fervent défenseur de la stratégie de *Volksfront*. On peut penser que les condamnations répétées par Mgr Ruch de l'alliance avec les communistes dissidents et l'attitude de Rome ne sont pas sans l'influencer<sup>61</sup>. Il se rend, semble-t-il, à Rome avec Michel Walter en janvier 1929 pour défendre la politique de l'UPR auprès de dignitaires de la Curie<sup>62</sup>. Il a aussi des entretiens avec le nonce apostolique à Paris<sup>63</sup>. D'après le *Journal d'Alsace et de Lorraine*, mais peut-on se fier à un journal hostile à l'UPR, il aurait menacé de démissionner de la présidence à la suite des élections municipales de mai 1929, marquées par le succès du *Volksfront* à Strasbourg et à Colmar<sup>64</sup>.

Surtout, Eugène Muller appuie la tentative de réconciliation du chanoine Didio autour du principe de la priorité des intérêts religieux et l'on peut penser qu'il a contribué à son élection au comité directeur de l'UPR en 1929<sup>65</sup>. En janvier 1930, Didio lance un supplément de l'*Elsässer*,

---

<sup>61</sup> Mgr Gasparri a envoyé deux lettres de soutien à Mgr Ruch, les 10 et 22 septembre 1928, après ses lettres pastorales des 2 et 11 septembre qui condamnent la nouvelle stratégie de l'UPR et recommandent la retenue aux membres du clergé.

<sup>62</sup> En décembre 1929, l'archiprêtre de la cathédrale, le chanoine Riehl, et l'abbé Schies, directeur de l'*Elsässer*, remettent un long memorandum sur la situation politique et religieuse en Alsace à plusieurs dignitaires de la Curie pour justifier la politique de l'UPR, cf. Christian Baechler, « Les relations entre Mgr Ruch et le clergé alsacien lors de la crise autonomiste de 1925 à 1929, vues à travers un memorandum de décembre 1929 », *Archives de l'Église d'Alsace*, 1985, p. 297-320. Cf. aussi note 53 *supra* et Baechler, *Le parti catholique...*, *op. cit.*, p. 439-442.

<sup>63</sup> Haegy demande à plusieurs reprises à Muller d'aller voir le nonce apostolique pour lui expliquer la situation en Alsace, et de faire intervenir ses amis à Rome, en particulier le professeur Albert Ehrhard. Il lui écrit ainsi le 13 octobre 1928, après avoir dénoncé l'action de la franc-maçonnerie contre l'école : « Il faudrait que vous preniez la chose en main par une communication personnelle avec le Nonce », AMS 113 Z 33 (17). Notons que Haegy a été reçu, le 14 juin 1928, par Mgr Luigi Maglione, nonce apostolique, sans doute à la demande de Mgr Ruch. Le nonce lui recommande plus de prudence dans l'expression, afin de ne pas donner l'impression qu'il défend un séparatisme, et d'entretenir des relations plus fréquentes avec Mgr Ruch, cf. Archives de l'Archevêché de Strasbourg, « Affaires politiques », dossier Haegy, lettre de Mgr Maglione du 18 juin 1928 à Mgr Ruch. Le 17 septembre 1929, dans la perspective de sa candidature à l'élection sénatoriale partielle du Haut-Rhin, Haegy signe l'engagement de respecter les recommandations du Nonce et de faire en sorte que l'*Elsässer Kurier* ne publie rien de « nuisible pour la foi et les mœurs », s'il est élu, *ibidem*.

<sup>64</sup> Le 30 août 1929, le nonce, Mgr Maglione, demande à Mgr Ruch des informations sur l'alliance avec les communistes à Strasbourg et à Colmar lors des élections municipales. Il fait référence à une intervention de l'Ambassade de France près le Saint-Siège, cf. Archives de l'Archevêché de Strasbourg, « Affaires politiques », dossier Haegy. Il est probable que Mgr Maglione informe également Muller de l'inquiétude du Vatican.

<sup>65</sup> Notons que Didio est membre de la corporation *Unitas*, comme Muller et Michel Walter. Dans une lettre à Mgr Ruch du 6 décembre 1929, le chanoine Didio s'efforce de convaincre l'évêque d'accepter le dialogue avec Muller et Médard Brogly, qu'il refuse jusqu'à présent. Il lui explique l'attitude de l'UPR et souligne que le père Riedinger de l'Office d'information, très influent sur l'évêque et membre actif de l'APNA, a soutenu l'école interconfessionnelle, sans enseignement religieux par l'instituteur. Didio fait allusion à l'action qu'il compte entreprendre au sein du Comité directeur de l'UPR pour infléchir sa politique, cf. Archives de l'Archevêché de Strasbourg, « Affaires politiques », dossier Didio. Marcel Sturmel écrit au moins trois fois à Mgr Ruch en 1930 (12 février, 29 mars, 23 avril) pour qu'il démente les déclarations de l'organe de l'APNA, l'*Elsässer Bote*, qui prétend que l'Évêque a condamné la politique de l'UPR, car elle est en contradiction avec les lois de la morale, *ibidem*, dossier *Casu UPR* et Évêque. Haegy écrit le 8 avril 1930 à Muller, lui demandant à nouveau d'intervenir auprès du Nonce apostolique : « Ce scandale ne peut continuer. Nous sommes aussi des fils de l'Église catholique et nous avons un droit à la protection de l'autorité ecclésiastique, et nous avons un Pape à Rome et pouvons espérer qu'il y a aussi une justice dans l'Église », AMS, 113 Z 32.

les *Zeitfragen* [Questions d'actualité], dont il veut faire une tribune de discussion des problèmes politiques, culturels et sociaux alsaciens<sup>66</sup>. Il insiste sur la nécessité de sortir de l'isolement culturel pour s'ouvrir aux cultures française et allemande et propose des états généraux du régionalisme pour trouver une solution concrète au problème alsacien. Lors de l'assemblée générale de l'UPR du 16 février 1930, Didio fait le principal exposé sur la politique alsacienne. Il insiste sur la priorité des intérêts religieux, avant même la défense du particularisme alsacien, et dénonce la tactique des anticléricaux qui consiste à rompre la solidarité avec les catholiques français. Le 18 août 1930, Didio organise au siège de l'*Elsässer*, en présence de Muller, une séance de réflexion sur les problèmes culturels alsaciens pour de jeunes prêtres. L'accord signé par Muller avec l'APNA pour le premier tour des élections législatives de mai 1932 va dans le même sens de la réconciliation des catholiques alsaciens<sup>67</sup>. La résistance des partisans du *Volksfront* est telle que Didio renonce et démissionne du comité directeur de l'UPR, malgré l'insistance de Muller.

Il faut de nouvelles menaces sur l'école et les institutions religieuses pour que la politique de *Volksfront* soit progressivement abandonnée<sup>68</sup>. Dès mars 1933, Muller a proposé à Mgr Ruch la constitution d'un comité de défense religieuse<sup>69</sup>. Le comité est créé après la circulaire Guy La Chambre qui permet la dispense de l'enseignement religieux sur simple demande des parents. Les membres de l'UPR et de l'APNA collaborent dans le cadre de ce comité. Les élections sénatoriales d'octobre 1935 dans le Bas-Rhin montrent cependant que l'accord est fragile. La constitution d'une liste commune entre l'UPR, l'APNA et les démocrates au second tour de scrutin n'empêche pas des manœuvres qui font presque échouer l'élection de Muller<sup>70</sup>. C'est finalement le succès du Front populaire et les décrets d'octobre 1936 sur la prolongation scolaire et la dispense de l'enseignement religieux qui marquent la fin définitive du *Volksfront*.

### *Le dernier combat pour l'école confessionnelle*

Malgré l'âge et une santé fragile, Eugène Muller s'engage à nouveau avec énergie dans la défense de l'école confessionnelle. Il a voté la loi sur la prolongation de la scolarité jusqu'à 14 ans comme tous les parlementaires de l'UPR. Lors de son intervention au Sénat, le 30 juillet 1936, il rappelle le respect de « l'âme de l'Alsace » et des promesses faites en 1918, avant de se rallier au projet de loi<sup>71</sup>. Les décrets d'application d'octobre sont une surprise, car la prolongation d'un an est appliquée même pour les garçons qui, en Alsace et en Lorraine, sont scolarisés jusqu'à 14 ans. Le second décret reprend la circulaire Guy La Chambre sur la dispense de l'enseignement religieux. Les décrets suscitent une vive indignation dans les milieux

---

<sup>66</sup> Baechler, *Le parti catholique...*, *op. cit.*, p. 442-446. Notons que Muller-Simonis a accepté d'aider l'*Elsässer*, en difficultés financières du fait de la concurrence de l'*Elsässer Bote*, l'organe de l'APNA, à condition qu'il fasse « une politique raisonnable ». La création du supplément est l'une des manifestations de cette politique raisonnable.

<sup>67</sup> L'accord porte sur la Bas-Rhin. Le refus de Charles Elsässer de renoncer à sa candidature à Wissembourg le remet finalement en question. Dans le Haut-Rhin, l'industriel Maurice Burrus s'efforce de réconcilier UPR, APNA et démocrates et voit Muller à plusieurs reprises. L'annulation de l'élection de Ricklin et de Rossé au Conseil général par le Conseil d'État rend tout accord impossible dans le département, car l'amnistie est une condition *sine quo non*, cf. Archives de l'Archevêché de Strasbourg, « Affaires politiques », dossier Burrus, en particulier la lettre à Mgr Ruch de novembre 1931, et AMS 113 Z 72. Sous la menace du Cartel des gauches, il y a un accord de second tour dans les deux départements alsaciens.

<sup>68</sup> Baechler, *Le parti catholique...*, *op. cit.*, p. 456-466.

<sup>69</sup> AMS 113 Z 24/1.

<sup>70</sup> Dans l'accord de second tour, il est convenu de présenter Muller et le démocrate Charles Frey. En fait, c'est l'UPR Sigrist, retiré au profit de Frey, qui est élu. Muller décide alors de se retirer au profit de Frey pour le troisième tour de scrutin. Il est cependant élu à la suite de manœuvres de Gromer et de Jean Keppi.

<sup>71</sup> *Journal Officiel. Débats parlementaires. Sénat*, 1936, col. 979-980. Il est réticent à la prolongation de la scolarité des filles et propose que la dernière année soit consacrée à un enseignement ménager.

politiques et économiques en Alsace et en Lorraine. Le président de l'UPR est à l'avant-garde de la protestation. Il envoie dès le 29 octobre une lettre de protestation au président du Conseil, rappelant qu'il était entendu, lors des débats parlementaires, que la prolongation d'un an ne s'appliquerait qu'aux jeunes filles en Alsace et en Lorraine. La vague de protestation s'enfle rapidement. Le 13 novembre, 37 parlementaires alsaciens et lorrains sur 39, les chambres d'agriculture, de commerce et de métiers adressent une lettre de protestation à Léon Blum. Le 15 novembre, l'UPR tient un congrès sur la question scolaire où Muller souligne que le décret d'application de la circulaire Guy La Chambre vise à supprimer l'enseignement religieux par les instituteurs.

Le 20 janvier 1937, une délégation de parlementaires conduite par Muller est reçue par le président du Conseil <sup>72</sup>. Blum répond par une lettre du 30 janvier adressée à Muller. Il justifie la prolongation scolaire jusqu'à quinze ans pour les garçons par le programme chargé du fait de l'allemand et de la religion et annonce son « intention de soumettre dans le plus bref délai au Parlement un projet de loi relatif au régime scolaire des départements recouverts ». Chaque parlementaire d'Alsace et de Lorraine « pourra faire connaître individuellement et publiquement s'il est partisan, comme le gouvernement l'avait crû, du maintien du statut scolaire actuellement en vigueur, c'est-à-dire du maintien du bilinguisme et de l'enseignement religieux, avec le corollaire nécessaire du maintien d'une scolarité plus longue que dans les anciens départements, ou si, au contraire, il demande la même durée de la scolarité et partant, les mêmes programmes que dans le reste de la France » <sup>73</sup>. La menace et le chantage sous-jacents ne peuvent que renforcer la vague de protestation. Le 13 février, 37 parlementaires et la plupart des conseillers généraux des trois départements se réunissent à Metz pour protester. Une lettre de Blum du 21 avril à Muller, où il abandonne la menace de sa lettre précédente, ne parvient pas à calmer l'émotion. Le 15 mai, 37 parlementaires et 89 conseillers généraux (sur 96) se réunissent dans les locaux de l'ancien Landtag d'Alsace-Lorraine et adoptent un manifeste au peuple français, où ils soulignent qu'il y a moins d'illettrés dans les trois départements que dans le reste de la France. Le 23 juin a lieu à Colmar le premier procès contre un père ayant refusé d'envoyer son fils à l'école après 14 ans. Il est défendu par Robert Schuman qui souligne le caractère illégal du décret d'application <sup>74</sup>. Le 2 novembre 1937, une nouvelle réunion de parlementaires et de conseillers généraux a lieu à Strasbourg à l'invitation de Muller. L'affaire se termine par un arrêt du Conseil d'État du 3 décembre 1937 qui annule le décret.

### *Le chanoine Muller à Vichy, 1940-1945*

Peu après la déclaration de guerre, en octobre 1939, deux députés de l'UPR, Rossé et Sturmel, sont arrêtés pour « atteinte à la sûreté extérieure de l'État ». Replié à Ribeauvillé, Muller intervient, en tant que président du parti, auprès du président du Conseil, Édouard Daladier, et du ministre des Travaux publics, Anatole de Monzie <sup>75</sup>. Il souligne l'effet déplorable de ces arrestations sur le moral de la population alsacienne, déjà atteint par les conditions d'évacuation. Comme le gouvernement lui répond qu'il n'est pas responsable de ces arrestations, décidées par l'armée, Muller et le député Médard Brogly interviennent auprès du commandement de la 7<sup>e</sup> région militaire qui les renvoie à l'état-major. Le 10 mai 1940, Muller est à Paris pour

---

<sup>72</sup> Le 8 décembre, une délégation de parlementaires a été reçue par le secrétaire d'État chargé des affaires d'Alsace et de Lorraine.

<sup>73</sup> AMS 113 Z 24/2 ; Baechler, *Le parti catholique...*, *op. cit.*, p. 504-512.

<sup>74</sup> Invité par Rossé, Schuman a animé la veille un banquet d'avocats et de sympathisants de l'UPR, AMS 113 Z 24/2.

<sup>75</sup> Lettres du 15 octobre 1939 à Daladier (AMS 113 Z 55), et du 16 octobre 1939 à Anatole de Monzie (AMS 113 Z 54).

une audience accordée par le général Gamelin, audience annulée à cause de l'attaque de l'armée allemande.

Le chanoine Muller suit le repli général sur Bordeaux, Clermont, puis Vichy où il séjourne à l'hôtel des Ambassadeurs jusqu'à l'été 1945. Comme l'ensemble des parlementaires alsaciens et lorrains présents à Vichy, il vote les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain, le 10 juillet 1940. Ce vote signifie aussi une protestation contre toute annexion de l'Alsace et de la Moselle. Malgré l'âge et une santé de plus en plus mauvaise, Muller déploie une grande activité en faveur des réfugiés alsaciens <sup>76</sup>. Muller intervient en particulier pour l'accueil de juifs alsaciens en zone libre <sup>77</sup>. Il est nommé, avec l'industriel du Haut-Rhin Jacques Blech et les Lorrains Robert Sérot et Ségolène de Wendel, membre du Comité de coordination constitué en février 1941 par le garde des Sceaux, Joseph Barthelémy. Les quatre membres du Comité démissionnent le 14 septembre 1942 pour protester contre l'incorporation de force des Alsaciens et des Lorrains dans la *Wehrmacht*.

En tant que président de l'UPR, Muller est dès 1940 un lien essentiel entre les parlementaires du parti réfugiés en zone libre. Ces parlementaires se réunissent le premier mercredi du mois à Vichy à partir du 2 avril 1941 pour se concerter <sup>78</sup>. Un comité alsacien, présidé par Muller, est créé le 4 septembre 1942 à la suite de l'incorporation de force. Muller est le porte-parole du comité auprès du gouvernement de Vichy. Il remet à des collaborateurs de Laval la résolution adoptée le 4 septembre par des parlementaires et des conseillers généraux du Bas-Rhin, réunis à Vichy, pour demander au gouvernement d'intervenir contre la violation de l'acte d'armistice. Des élus du Haut-Rhin se joindront peu après à cette résolution. Après avoir demandé en vain une audience, Muller adresse une lettre à Laval, le 12 septembre 1942, pour lui dire que la protestation du Conseil des ministres ne suffit pas et qu'il faut une protestation publique. À ceux qui estiment qu'elle ne servirait à rien, il répond : « Nous sommes tout au contraire d'avis que dans la situation militaire et politique actuelle l'Allemagne doit bien tenir compte d'une attitude énergique de notre gouvernement. Ce n'est pas en cédant que vous imposerez le respect à l'Allemagne, mais en défendant âprement nos positions surtout lorsqu'il s'agit d'une question aussi justifiée que celle qui nous préoccupe. Dans tous les cas il faudrait sans retard rendre publique la protestation du gouvernement. Ce sont surtout nos compatriotes restés en Alsace qui avec impatience attendent cet acte » <sup>79</sup>. Le 27 octobre, une protestation solennelle est adoptée par des élus des trois départements à Clermont-Ferrand. Le chanoine Muller est présent à cette réunion qui mandate aussi le docteur Oberkirch pour intervenir auprès de Pétain et du gouvernement, afin de protester contre l'application des lois raciales aux juifs d'Alsace et de Moselle <sup>80</sup>.

Le chanoine Muller rentre en Alsace, impotent, en été 1945. La fin de sa vie est assombrie par la maladie et surtout par le fait qu'il est le seul parlementaire alsacien à ne pas être réhabilité de l'invalidation pour le vote des pleins pouvoirs au maréchal Pétain, malgré diverses

---

<sup>76</sup> Il y a de nombreux témoignages d'intervention, en particulier dans AMS 113 Z 52.

<sup>77</sup> AMS Z 55, dossier 13 sur ces interventions. Muller serait intervenu pour arrêter le transport par train d'enfants juifs, Zemb, *op. cit.*, p. 143. Cf. aussi la lettre de remerciement de René Muller, vice-président de l'Union des Associations culturelles israélites de France et d'Algérie (Consistoire central) du 7 septembre 1942, pour « les multiples démarches que vous avez bien voulu entreprendre pour vous porter au secours de malheureux enfants », AMS Z 55, dossier 13.

<sup>78</sup> AMS 113 Z 51 à 54, lettres de Thomas Seltz, Charles Hartmann, Henri Meck, Maurice Burrus, Charles Elsässer. C'est Hartmann, en tant que vice-président de la Chambre des députés, qui prend l'initiative de ces réunions mensuelles (113 Z 54).

<sup>79</sup> AMS, 113 Z 54.

<sup>80</sup> La liste des élus présents et le texte des proclamations dans Alphonse Irjud, « Des épreuves de la guerre à la libération (1939-1947) », in *Alfred Oberkirch 1876-1947. Un médecin alsacien dans la tourmente politique*, Strasbourg, 1990, p. 119-136 (123-125).

interventions<sup>81</sup>. Il paie sans doute sa défense de Rossé et de Sturmel en 1939-1940 et son témoignage écrit à décharge lors de leur procès d'après-guerre, et peut-être aussi sa présidence de l'UPR après la scission<sup>82</sup>.

## CONCLUSION

Eugène Muller fait partie de la génération de clercs entrés dans l'arène politique à l'époque du *Reichsland* par l'action sociale. Le fil directeur de son action est la défense de l'Alsace chrétienne face aux menaces qui pèsent sur elle : libéralisme, socialisme, nationalisme. La défense de « l'âme » chrétienne de l'Alsace passe par la défense de l'école confessionnelle et du bilinguisme, car la « langue du peuple » est « l'âme du peuple », d'où un lien intime entre langue maternelle et religion. C'est parce qu'il est persuadé du lien intime entre langue maternelle et enseignement religieux qu'il défend l'enseignement du français à l'époque allemande et l'enseignement de l'allemand après 1918.

On n'a pas de traces de prises de position d'Eugène Muller dans le débat sur la « démocratie chrétienne » qui a divisé le clergé alsacien dans les années 1880-1890 et constitue un « clivage » durable. Mais il apparaît politiquement plus conservateur que des clercs comme Delsor, Haegy ou même Wetterlé<sup>83</sup>. Comme Haegy, et de manière plus nuancée Delsor, il affirme la priorité du catholicisme sur le sentiment national. Mais alors que Haegy se dit « catholique d'abord, alsacien ensuite », et indifférent à l'égard de l'État national, Muller semble sincèrement attaché à la « mère patrie » française, dont il parle avec émotion dans ses discours, même à l'époque allemande. Il a connu la France dans son enfance et a reçu une formation classique française au collège de Montigny-les-Metz. Il se distingue aussi de Haegy par une modération naturelle et un pragmatisme qui lui permettent de comprendre ce qui est possible dans le cadre allemand ou français. Le paradoxe est qu'il est porté à la présidence de l'UPR au moment même où elle adopte une politique plus radicale. Il est probable qu'il accepte la présidence pour modérer le parti, et le mener à terme vers une politique plus « raisonnable » dans le cadre français.

---

<sup>81</sup> Le sous-secrétaire d'État Pflimlin écrit au Garde des Sceaux, Pierre-Henri Teitgen, le 2 août 1946 : « Sur la foi de tous les renseignements que j'ai pu recueillir, le Chanoine Muller a eu pendant toute la période de l'occupation une attitude des plus dignes. À de nombreuses reprises, il s'est fait, auprès du Gouvernement de Vichy, l'interprète des protestations des Alsaciens et des Lorrains contre les mesures d'oppression prises dans nos deux provinces par les occupants nazis, et contre les attitudes de faiblesse et d'abandon prises par le Gouvernement de Vichy lui-même. C'est le Chanoine Muller qui, en particulier, a présenté au Maréchal Pétain, en octobre 1942, la protestation indignée des élus des départements recouverts contre l'incorporation des Alsaciens et des Lorrains dans la Wehrmacht. [...] Je puis affirmer que le Chanoine Muller a été véritablement l'un des animateurs de la résistance alsacienne. [...] Si l'action personnelle du Chanoine Muller se limitait à l'influence qu'il a pu exercer sur des compatriotes plus jeunes, on ne saurait certes en tenir rigueur à un vieillard qui en 1941 a atteint l'âge de 80 ans », AMS 113 Z 56. Malgré l'insistance de nombreux amis, Muller refuse de faire personnellement une demande de réhabilitation, estimant la démarche humiliante.

<sup>82</sup> AMS 113 Z 54.

<sup>83</sup> Pour une comparaison, nous renvoyons à nos articles sur « L'abbé Haegy (1870-1932). Une politique au service de l'Église et du peuple alsacien », *Archives de l'Église d'Alsace*, tome LXIII, 1984, p. 287-339, et sur « L'abbé Wetterlé, un prêtre patriote et libéral (1861-1931) », *Archives de l'Église d'Alsace*, tome XLVI, 1986, p. 243-285.